

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°97-335 du 17 Juillet 1997

Portant approbation du Budget
prévisionnel du Centre d'Action Régionale
pour le Développement Rural de
l'Atacora (CARDER- ATACORA)
pour l'exercice 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères **social, culturel et scientifique** ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 97-279 du 11 Juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 97-166 du 7 Août 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- VU l'Arrêté N° 0025/MDR/DC/CC/CP du 13 Janvier 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;

SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 Juin 1997,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget prévisionnel du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural de l'Atacora (CARDER-ATACORA) pour l'exercice 1997 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

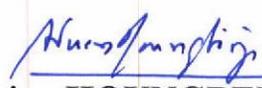
Article 2.- : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 Juillet 1997

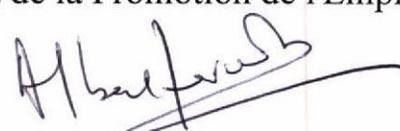
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination,
de l'Action Gouvernementale et des Reations
avec les Institutions, Porte Parole
du Gouvernement,


Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,


Albert TEVOEDJRE.-

Le Ministre du Développement
Rural,


Jérôme SACCA-KINA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CE 2 CC 2CES 2 HAAC 2 PMCARGRIPG 2 PREPE 4
MDR 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES DGBM-CFDEB-DGTCPC-DI 5 BN-DAN-
DLC 3-GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-ENA 3
JORB 1.